

3. Directions futures en S-T dans les pays de l'OCDE

À la réunion du Conseil ministériel de l'OCDE de juin 2000, les ministres ont confirmé que les pays membres de l'Organisation vivent actuellement la plus grande période de transition depuis des décennies, qui les conduit à un monde de plus en plus interdépendant et axé sur le savoir, et que les incidences des progrès rapides enregistrés sur le plan technologique présentent de nouvelles possibilités et de nouveaux défis pour tous les pays, pour toutes les régions et pour la société civile. Les pays membres de l'OCDE voient de plus en plus de preuves du rôle joué par l'innovation, la recherche, le savoir, les technologies de l'information et de la communication en tant que moteurs de la productivité, de l'emploi et de la croissance. Parallèlement, les ministres ont convenu que la biotechnologie revêt une importance grandissante dans nos sociétés en ceci qu'elle est lourde de conséquences pour la santé humaine, les soins de santé, la production agro-alimentaire et le développement durable. L'OCDE s'efforce de contribuer au renforcement de l'entente et de la coopération internationales en gérant les avantages et les risques et en aidant à promouvoir la confiance du public en favorisant des politiques transparentes.

Plus précisément, l'OCDE s'avisera de chercher à éclairer le débat politique sur la conception, l'application et l'évaluation de la politique des S-T, en tenant compte du fait que les perceptions du public jouent maintenant un rôle essentiel dans l'application fructueuse des découvertes technologiques et scientifiques récentes. Cela suppose le maintien et l'adaptation de sa base de données et l'utilisation des statistiques afin de repérer les atouts et les faiblesses des politiques en matière de S-T des pays membres et de fournir des indications pour leur amélioration. En 2001, la biotechnologie et les sciences de la vie auront droit à une attention particulière et feront notamment l'objet d'un dialogue approfondi avec la société civile.

4. Le délégué de Science et technologie canadien auprès de l'OCDE

Pamela J. Deacon

Conseillère

Délégation permanente du Canada auprès de l'OCDE

15 bis, rue de Franqueville

75116 Paris, France

tél. : (01) 44 43 20 10

Télec. : (01) 44 43 20 99

Courriel : pamela.deacon@dfait-maeci.gc.ca

M^{me} Deacon suit de près les questions de S-T qui intéressent le Canada à l'OCDE (ainsi que d'autres secteurs). Elle aide à faire en sorte que les intérêts du Canada soient bien défendus et à ce que les positions du Canada dans les différents organes subsidiaires soient cohérentes et conformes à ses approches générales au sein de l'Organisation. Elle prête assistance aux représentants du Canada, veille à ce que les rapports des réunions de l'OCDE soient communiqués aux ministères concernés, et